SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
Pour l'amélioration des races de chiens en France

Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture
Reconnue d'Utilité Publique

Flyball-Frisbee
Pièce Annexe
N° 6ff

Commission Nationale Education Activités Cynophiles

Groupe de travail FLYBALL – FRISBEE

Le 01 janvier 2009

REGLEMENT FRISBEE

1. Généralités

a. Présentation

Ce règlement est conçu pour encadrer le développement de la discipline « FRISBEE » en France. Il permet une codification homogène de ce nouveau jeu pour chiens.

b. Un jeu

L'objectif de cette discipline ludique est de créer une meilleure complicité entre le maître et son chien, dans le respect le plus total du chien et en toute sécurité. Le maître participe aux jeux du chien, le chien n'est pas le faire valoir de l'homme. C'est à l'homme de comprendre les attentes de son compagnon, de s'insérer dans sa demande et de se mettre au rythme de son chien.

c. Principe du Frisbee

Le maître lance un disque appelé « frisbee » ; le chien s'élance pour attraper le frisbee avant qu'il ne touche le sol et le ramène à son maître. Ce dernier relance alors le frisbee au chien pour qu'il le ramène à nouveau, et ainsi de suite pendant un temps déterminé. Chaque fois que le chien se saisit du frisbee, un certain nombre de points sont attribués en fonction de l'endroit où le frisbee a été attrapé. Des points « bonus » sont également attribués si le chien attrape le frisbee en sautant (aucune patte du chien ne touche le sol au moment où il attrape le frisbee).

d. Les Tournois

Les équipes (1 conducteur et 1 chien) pourront se mesurer lors de « Tournois de Frisbee ». Un Tournoi comprend plusieurs Manches. Le classement est réalisé en fonction du nombre total de points obtenus par chaque équipe, au total des manches.

e. Licences

Toutes les personnes engagées dans un Tournoi devront être titulaires d'une licence ou d'une carte conducteur CNEAC Flyball/Frisbee de l'année en cours à la date de la manifestation. Les mineurs sont également les bienvenus à condition d'être eux-aussi licenciés « CNEAC Flyball/Frisbee ».

Pour participer aux journées et aux stages CNEAC de découverte, d'initiation, de perfectionnement et de monitorat Frisbee, les stagiaires devront être titulaires de la licence de base CNEAC.

2. Matériel

a. Généralités

La CNEAC est seule autorisée à homologuer le matériel nécessaire à la pratique du Frisbee. Tout matériel utilisé dans une manifestation publique par une personne licenciée « CNEAC Flyball/Frisbee » devra être homologué par la CNEAC.

b. Frisbees

Les frisbees sont de type « hyperflite compétition standard » en 18 (petit modèle) ou 22 (grand modèle) centimètres de diamètre. Ils doivent être en parfait état et ne présentant aucun danger pour le chien.

c. Matériel de terrain

Le terrain sera équipé d'un panneau d'affichage (visible du public), d'une table et de 2 chaises de secrétariat ainsi que d'un système permettant de savoir constamment et clairement d'où vient le vent.

3. Terrain de Frisbee

a. Généralités

Le maximum doit être fait pour que la surface au sol soit sensiblement horizontale et ne soit pas glissante. Un terrain de sport herbeux convient parfaitement.

b. Dimensions

Le ***terrain de frisbee*** est constituée d'une zone rectangulaire d'environ 15 x 50 mètres. Il lui est adjoint un ***sas d'attente*** situé à l'arrière d'une des aires de départ/arrivée. Deux accès permettant une entrée/sortie des concurrents sont aménagés.

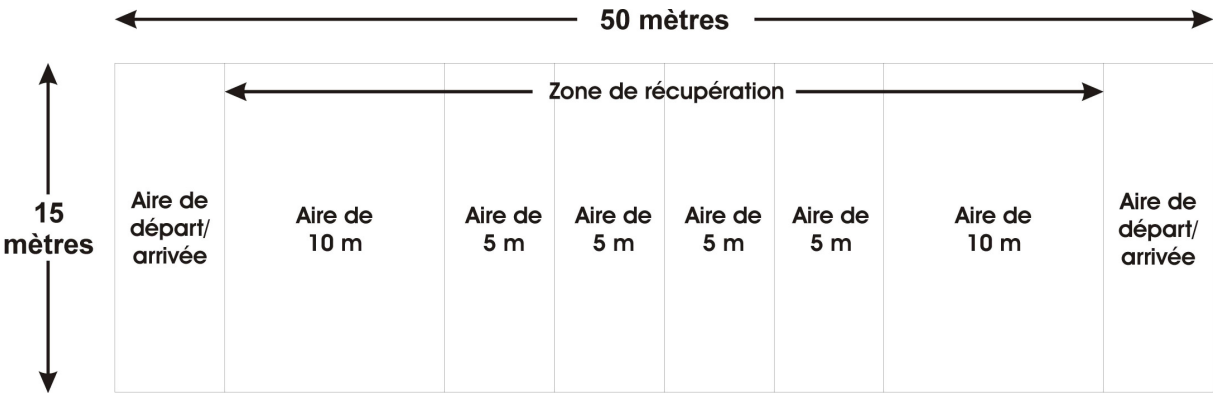

Le terrain de frisbee est composé :

- de deux ***aires de départ/arrivée***, de 5 mètres de longueur chacune, situées à chaque extrémité du terrain,

- d'une ***aire de jeu*** du frisbee, de 40 mètres de longueur, située entre les deux zones de départ/arrivée.
- Cette ***aire de jeu*** est divisée en deux zones de 10 mètres de long et quatre de 5 mètres de long. Les zones de 10 mètres sont contigües aux aires de départ/arrivée.

Ce terrain est symétrique dans le sens de la longueur. La compétition peut donc se dérouler indifféremment au départ d'un ou de l'autre des cotés.

c. Balisage

Le terrain de frisbee et le sas d'attente sont délimités. Les lignes de départ/arrivée sont tracées au sol sur toute la largeur du terrain. La limite entre les différentes zones est marquée par un balisage de part et d'autre de l'aire de jeu (plôts, cônes, pannonceaux…). Le balisage pourra même indiquer le nombre de points correspondant à chaque zone, pour les deux sens d'utilisation du terrain. Il appartient au juge d'indiquer à l'organisateur la façon dont il veut que cet affichage soit effectué.

4. L'Equipe de Terrain

a. Généralités

Les personnes choisies par l'organisateur pour ces postes doivent, dans la mesure du possible, demeurer les mêmes tout au long de la journée. Elles sont appliquées, digne de confiance, amicales, courtoises. En outre, il serait judicieux qu'elles aient déjà une connaissance des règles françaises du Frisbee. Le juge devra veiller à expliquer à chacun clairement et méthodiquement son rôle.

b. Composition

- 1 chronométreur, équipé d'un chronomètre au 1/100^{e},
- 1 secrétaire auprès du juge,
- 1 commissaire aux concurrents.

c. Le Secrétariat

Le juge devra préciser à l'organisateur la façon de gérer efficacement le secrétariat d'un Tournoi de Frisbee. Il devra notamment s'assurer de la bonne compréhension et de la bonne rédaction des documents de secrétariat avant et durant le Tournoi. Le secrétariat pourra être manuel ou informatisé. Dans ce dernier cas, l'emploi du seul logiciel de traitement des données « LOGIFRIS », validé par la CNEAC, est autorisé.

5. Organisation du jeu

a. Généralités

Le fait de pratiquer le Frisbee implique d'avoir pris connaissance et d'accepter totalement la charte de déontologie des disciplines gérées par la CNEAC. Chaque pratiquant doit placer les intérêts de son chien avant le sien.

Ne sont pas aptes à la pratique du Frisbee lors des Tournois :

- les chiens de moins de 18 mois,
- les chiennes en chaleur,
- les chiens blessés ou convalescents,
- les chiens agressifs dont l'exclusion devra être signalée par le juge, dans son rapport à la CNEAC et au GT Frisbee.

b. Les concurrents

Une équipe est constituée d'un chien et d'un conducteur. Un chien ne peut être engagé qu'une seule fois par tournoi.

c. Echauffement et récupération

L'effort étant particulièrement bref et rapide, un échauffement progressif musculaire et psychique de chaque chien sera systématiquement pratiqué, avant que le chien ne pénètre dans le sas d'attente. Le juge veillera à respecter des temps de récupération entre les diverses manches.

Le fait pour le conducteur de présenter sa licence à l'organisateur d'un Tournoi équivaut à une déclaration de sa part que son chien est en bonne condition physique, qu'il est préparé aux épreuves et qu'il est en état de participer pleinement aux compétitions de la journée.

d. Le départ

A l'invite du juge (2 coups de sifflet), le conducteur et son chien pénètrent sur le terrain. Ils disposent de quelques secondes au cours desquelles le conducteur va décider du sens d'utilisation du terrain (en fonction notamment des conditions météorologiques : vent, position du Soleil…) et se placer avec son chien dans l'aire de départ/arrivée choisie. Le sens peut être différent d'une manche à l'autre.
Le chien peut prendre son départ en position arrêtée ou en mouvement à l'intérieur de l'aire de départ choisie par le conducteur. Dès son entrée sur le terrain, il ne gardera sur lui aucun collier, y compris antiparasitaire, ni harnais, ni bandana ou autre...
Après que le juge ait signifié au concurrent qu'il peut commencer (en lui disant « quand vous voulez » après s'être assuré que le chien est bien complètement dans l'aire de départ) le concurrent commence à jouer avec son chien dans les secondes qui suivent. La manche commence lorsque le chien franchi la ligne de départ, même si le frisbee a déjà été envoyé. Le chronométreur déclenche le chronomètre à ce moment. Le conducteur doit rester dans l'aire de départ.

e. Le score

Lorsque le chien récupère le frisbee, le juge enregistre le nombre de points marqués. Ce nombre correspond à la zone dans laquelle le frisbee a été attrapé (et non la zone dans laquelle le chien touche le sol ou fait demi-tour). Le nombre de points marqués pour un lancer est de 10, 15, 20, 25 ou 30 points, conformément au schéma ci-après.

départ/ arrivée		10 points	15 points	20 points	25 points	30 points	
	30 points	25 points	20 points	15 points	10 points		départ/ arrivée

Si le chien attrape le frisbee en sautant (aucune des pattes du chien ne touche le sol au moment où il prend le frisbee en gueule), un bonus de 5 points est ajouté au score.

f. La manche

Après avoir attrapé le frisbee, le chien doit le ramener derrière la ligne de départ à son maître (posé au sol ou donné). Le conducteur relance alors le frisbee. Le même frisbee doit être utilisé pendant toute la durée de la manche.
Chaque manche dure 90 secondes, décomptées par le chronométreur. Celui-ci fera une annonce lorsqu'il ne restera plus que 30, 15 et 5 secondes. L'arbitre siffle (1 coup) lorsque les 90 secondes seront atteintes.
Le dernier lancer doit être effectué avant le coup de sifflet final. Le nombre de points obtenus à ce lancer sera alors comptabilisé, même si le chien attrape le frisbee après le décompte des 90 secondes, à condition qu'il ramène le frisbee dans la zone de départ.
Le score de la manche correspond au total du nombre de points obtenus à chaque lancer.

g. Les fautes

- Le chien fait ses besoins sur le terrain au cours de la manche. La manche est alors arrêtée et le score de cette manche est nul.
- Le chien ramasse le frisbee posé sur le sol dans l'aire de jeu. Aucun point n'est marqué pour ce lancer.
- Le chien ne ramène pas le frisbee dans la zone de départ/arrivée. Le conducteur est autorisé à aller chercher le frisbee dans l'aire de jeu. Le chronomètre n'est pas arrêté. En plus de la perte de temps occasionnée, une pénalisation de 10 points est appliquée, décomptée du score de la manche, chaque fois que le conducteur franchi la ligne de départ. Toutefois le score de la manche ne pourra pas être négatif. La ligne de départ est uniquement considérée comme franchie dès que le conducteur la touche.
- Le frisbee est lancé en dehors des limites du terrain. Le conducteur est autorisé à utiliser un autre frisbee pour la suite de la manche, sans autre pénalisation que la perte de temps occasionnée.
- Le chien sort des limites du terrain alors que le frisbee est lancé à l'intérieur de ces limites. Il devient « hors-jeu » ; la manche est arrêtée. Le décompte de points obtenu avant le hors-jeu est validé pour cette manche.

6. La Compétition

a. Généralités

Les compétitions de Frisbee s'appellent des « Tournois de Frisbee ». Le fait de se retrouver pour « jouer au Frisbee » dans un esprit exemplaire quant à la convivialité et quant au plaisir partagé - *avec son chien et les autres concurrents* - doivent prévaloir sur toute notion matérielle de récompenses.

b. Programme

Un Tournoi comprend trois manches.
L'ordre de passage pour la première manche est déterminé par l'arbitre.
Un classement est fait à l'issue de la première manche. L'ordre de passage de la deuxième manche correspond à l'ordre inverse du classement obtenu.
L'ordre de passage de la troisième manche correspond à l'ordre inverse du classement cumulatif des deux premières manches.

c. Validation des résultats

L'arbitre enverra au secrétaire de la CNEAC ainsi qu'au Responsable National du GT Frisbee le rapport de jugement dans les 15 jours qui suivent la date du dit Tournoi. Ce rapport inclue le classement obtenu à chaque manche ainsi que le classement final.

d. Compilation des résultats nationaux

Le GT Frisbee est chargé par la CNEAC de publier les résultats de chaque tournoi de frisbee ainsi que la compilation des résultats sous forme de classements annuels nationaux. Un classement par race sera également publié.

e. Finale Grand-Prix de France Frisbee de la SCC

Chaque année sera organisée une Finale Nationale dénommée « Grand-Prix de France Frisbee de la SCC ». La préparation, la planification et les accords entre l'organisateur et la CNEAC sont consignés sur le Cahier des Charges et la Convention ad hoc.

7. Les Arbitres

Les personnes intéressées par l'arbitrage des tournois de Frisbee doivent pour cela suivre une formation validée par la CNEAC. Après réussite de l'examen final et validation par la CNEAC, les candidats pourront arbitrer des tournois de Frisbee.
Seul l'arbitre pourra autoriser ou refuser l'entrée dans l'enceinte du terrain de frisbee de toute autre personne que les membres de l'équipe de terrain et les concurrents. Les photographes ou journalistes devront notamment veiller au plein respect de cette règle.
Tout problème non réglé par le présent règlement est laissé à l'entière autorité de l'arbitre.

8. Homologation des manifestations « Frisbee »

Toutes les manifestations publiques, Tournois, stages d'initiation, stages de formation, stages de découverte, journées d'information, monitorat etc…. dédiés au Frisbee devront être enregistrées auprès de la CNEAC, dès la mise en place du présent règlement, pour homologation ainsi que pour publication sur le site internet http://www.cnea.net .

Une fiche de renseignements servant de compte-rendu de toutes ces manifestations sera également à communiquer à la CNEAC ainsi qu'au Responsable du Groupe de Travail Frisbee (formulaire en téléchargement sur http://www.cnea.net).